



RÈGLEMENT PARTICULIER

DU 2 ème TOURNOI des PIRATES MALLEMORTAIS

14 et 15 janvier 2023

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBA D sous le N° : **2200156**
2. Il se déroule les **14 et 15 janvier 2023** à Mallemort de Provence. (Nouveau Gymnase, Avenue Charles de Gaulle, 13370, Mallemort).
3. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Ce dernier s'applique à tous les points non développés dans ce règlement. La compétition est également soumise aux dernières versions des protocoles et dispositifs de reprise des compétitions édités par la FFBA D concernant la crise sanitaire liée à la COVID-19. S'ajoutent également les restrictions et recommandations en vigueur des autorités locales.
4. La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 30 Décembre 2022** (date de réception). Les droits d'engagements sont de 16 €. Les inscriptions se font uniquement via le site BADNET.
5. Le Juge Arbitre principal du tournoi est Jean-François Mathieu, ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements ou dont le comportement est contraire aux règles du badminton.
6. Tout participant doit être en règle avec la FFBA D et licencié pour la saison 2022/2023 le jour du tirage au sort et ne doit pas faire l'objet d'une suspension. Ce tournoi jeunes est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets, classés R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.
7. Les tableaux proposés sont le simple dame et le simple homme.

8. La constitution des tableaux est faite en fonction des catégories d'âge. Chaque catégorie d'âge est divisée en TOP en fonction du CCPH des joueurs inscrits dans la catégorie et du nombre d'inscrits (ex : SH minime TOP A, SH minime TOP B...)
9. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, diviser, compléter ou modifier les TOP si besoin.
10. Les catégories poussins et benjamins jouent le samedi. Les minimes et cadets jouent le dimanche.
11. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les catégories par ordre d'arrivée des courriers, le cachet de la poste faisant foi.
12. Le tournoi est géré par le logiciel Badnet. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux est effectué par le logiciel, cependant ces choix sont assujettis à l'approbation du Juge Arbitre. Ce tirage se fait à J-15, soit le **30 Décembre 2022**. Les têtes de séries et tête de poules sont désignées suivant le CPPH (Classement Par Point Hebdomadaire), sauf pour les poussins ou elles sont désignées suivant le TOP 100 Fédéral à cette même date.
13. Les matchs se jouent en auto arbitrage.
14. La compétition se déroule en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux sont constitués de poules avec 2 sortants par poule (hormis pour les poules uniques).
15. Le temps de préparation est de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants sont testés **en première intention**, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il peut être réduit avec l'accord des intéressés et du Juge Arbitre.
16. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du Juge Arbitre.
17. Les horaires de convocation des compétiteurs sont adressés aux responsables des inscriptions des clubs par mail à compter du **mercredi 11 janvier 2023**. Ceux ne recevant pas cette convocation doivent contacter le comité d'organisation du tournoi.
18. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur peut être appelé 1 heure avant son match et doit pointer dès son arrivée.
19. Tout joueur non présent sur le terrain, cinq minutes après l'appel de son match, est susceptible d'être déclaré forfait par le Juge Arbitre.
20. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit le signaler au Juge Arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
21. Tout volant touchant le plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté 1 fois au service et faute en cours d'échange.
22. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel nécessaire à son match.
23. Les volants utilisés en cas de désaccord sont les Babolat 3. Ces volants sont en vente dans la salle le jour du tournoi au prix de 20€.
24. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

25. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match ainsi que 1 conseiller maximum (en fonction des règles sanitaires en vigueur) et durant les temps morts, les organisateurs et les officiels.
26. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "FORFAIT" après la date de tirage au sort (voir Art 2.17 du RGC). Il doit prévenir le club organisateur au plus vite, de sa non-participation et adresser par courrier postal, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la CLOT (competition@liguepacabad.org). Il doit aussi joindre les pièces justificatives au club organisateur pour que son remboursement soit effectif (cf. droits d'engagements art 3.1.5 du RGC).
27. Tout participant doit immédiatement manifester son arrivée à la table de marque, chaque jour de la compétition. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
28. Chaque participant (mineur) doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. Cette autorisation est demandée lors du pointage à la table de marque.
29. Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus tard lors de sa 1ère arrivée dans la salle du 1er jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage).
30. Les joueurs et accompagnateurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Il est interdit de se restaurer sur le plateau de jeu.
31. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords des gymnases
32. La participation au tournoi Jeunes de Mallemort implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.